

Bulletin municipal // janvier 2024

Loyat



| Patrimoine bâti : concours photos 2023



Loyat
AAA



Mairie

11, Rue de la Mairie - 56800 Loyat

Tél. 02 97 93 02 33

www.loyat.fr

Lundi et mercredi : 14h00-17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h30
et 14h00-17h30

Sommaire

Mot du maire	2 et 3
Echos du conseil municipal	4 à 9
Finances	10 et 11
Loyatais à l'honneur	12
Médiathèque	13
Urbanisme et état civil	14
Travaux	15 et 16
Cadre de vie - embellissement	17 à 19
Dossier : Rafle du 20 janvier 1944	20 et 21
Les écoles	22 à 27
Vie associative	28 à 33
Vie économique	34
Informations diverses	35 à 37
Rétrospective en images - 2023	38 et 39

Discours prononcé par Patrice Lameul, 1^{er} adjoint, lors de la cérémonie des vœux le 14 janvier 2024.

// Chers Loyataises et Loyatais,

En ce début d'année, nous avons une pensée particulière pour les Loyatais et Loyataises qui nous ont quittés au cours de l'année 2023. Nous formulons nos sincères condoléances à leur famille.

Nous souhaitons la bienvenue aux 12 bébés nés au cours de cette même année, et adressons toutes nos félicitations aux heureux parents. Ces naissances témoignent de l'attractivité de notre commune qui a connu une évolution démographique positive entre 2015 et 2021. Au 1^{er} janvier 2021, nous étions, 1701 habitants à LOYAT.

Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux arrivants, ainsi qu'à la nouvelle commerçante et aux artisans installés au cours de l'année passée.

L'ensemble des investissements réalisés au cours de l'année 2023 vous sont présentés dans ce bulletin municipal, ainsi que les projets en cours validés par le conseil municipal.

Sur le volet social, la commune remercie les membres du CCAS qui se réunissent régulièrement pour apporter un soutien financier ponctuel à certaines familles en difficulté. Ils organisent également le repas des aînés qui a réuni 86 personnes le 16 octobre dernier. Ce moment de partage et de convivialité est apprécié des Loyatais de plus de 75 ans et des membres du CCAS qui servent le repas aux invités. Les personnes absentes se sont vues remettre un colis, confectionné par Epi services de Loyat, et porté à leur domicile quelques jours avant Noël. Les enfants nés en 2023 ont également reçu un cadeau de naissance qui a été distribué en décembre dernier.

La commission « Cadre de vie et embellissement » a trouvé des nouveaux participants pour le concours annuel des maisons fleuries, et organisé une visite à Châteaugiron et aux Jardins de Rocambole en juin afin de récompenser les lauréats. Deux matinées citoyennes ont permis de nettoyer le cimetière et ainsi, réunir les volontaires autour d'un moment d'échanges. Un grand merci aux bénévoles. L'été dernier, un concours photos a été organisé portant sur le patrimoine de notre commune. Bravo à tous les participants. Enfin, une matinée troc-plantes au local technique le 18 novembre a réuni les jardiniers venus donner leurs plants et repartis avec des semences déposées au cours de la matinée.

La commission « vie associative » a convié les présidents d'associations à des réunions pour échanger notamment sur le calendrier des festivités et recenser leurs besoins. Nous remercions l'ensemble des bénévoles des diverses associations qui animent la commune tout au long de l'année et favorisent ainsi les liens sociaux afin de maintenir le bien-vivre es-

sentiel à nos communes rurales. Un remerciement également aux porte-drapeaux et à l'association des anciens combattants qui accompagnent la municipalité lors des cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre, si importantes pour la mémoire des guerres qui ont touché les familles françaises.

Philippe Bériou, référent frelons asiatiques de la commune, s'est déplacé au cours de cette année 2023 dans 38 foyers pour constater la présence d'un nid et donner des conseils sur les modalités de destruction. La participation de 50 € de la commune a été versée à 31 personnes.

Pour assurer ces réalisations, la municipalité peut compter sur le personnel communal et remercie l'ensemble des agents qui interviennent au sein des services administratifs, techniques et périscolaires. 5 jeunes Loyatais y ont également été accueillis dans le cadre du dispositif argent de poche.

La commune vient d'être labellisée « Villages d'Avenir » avec 15 autres communes morbihannaises. Ce dispositif national se traduit par une aide logistique de la Préfecture apportée aux communes lauréates afin de faciliter les recherches de financement de leurs projets parmi tous les dispositifs financiers existants.

Enfin, le conseil municipal remercie les piégeurs de ragondins qui ont un rôle important pour la préservation des berges de l'Yvel et des bassins de lagunage. Remercions également les précieux bénévoles de l'aide aux devoirs et de la médiathèque qui permettent aux habitants de bénéficier de ces services gratuitement ! Enfin, un remerciement particulier pour les volontaires qui ont accepté d'intervenir sous couvert de la commune en cas de sinistre (incendie, tempête, neige...).



Enfin, nous adressons un mot de remerciement et de soutien à Denis Tréhorel, élu à Loyat depuis 2001 et Maire depuis 2008. Il est en effet contraint de démissionner pour des raisons de santé. Nous saluons ses 23 années d'engagement pour notre commune.

La Municipalité de Loyat

// Mot prononcé par Monsieur Denis TREHOREL lors de la cérémonie des vœux le 14 janvier 2024.

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup d'émotion que je viens ce matin à la cérémonie des vœux.

Au cours de l'année 2023, ma santé s'est dégradée.

Il a fallu un certain temps d'analyses et de recherches pour mettre un nom sur la maladie. Cette maladie, qui ne se soigne pas, m'oblige à démissionner de ma fonction de maire.

Ma lettre de démission partira le 15 janvier.

Je tiens à remercier mes collègues du bureau communal qui ont dû me suppléer pendant mon absence.

Je tiens également à remercier les personnes qui m'ont fait confiance depuis 2001.

Je remercie également celles qui ont travaillé avec moi : les élus, le personnel communal et tous les partenaires qui œuvrent au bien-être de la population.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Denis TREHOREL

Résumé des comptes-rendus des conseils municipaux - Année 2023

// 7 février 2023

Le 7 février 2023 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis TREHOREL, Maire.

Date de convocation

du conseil municipal : 30 janvier 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Présents : Denis TREHOREL, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Danielle GUILLAUME, Philippe BERIOU, Bernard HALLIER, Sylvie BEAUJEAN, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Ludivine MORIN, José GOZDOWSKI, Laëtitia MOUNIER, Françoise AR-NOLDO, Christiane JIGOREL, Morgane THOMAS.

Absent : Serge CARO, Julien MICHEL

Votants : 16

Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Laëtitia MOUNIER

AFFAIRES FINANCIÈRES

CESSION D'UN IMMEUBLE SITUÉ SUR LA PARCELLE ZY215

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le prix de cession de l'immeuble T4 situé 6 rue des Alouettes, sur la parcelle ZY215 d'une contenance de 781m² à 125 000,00€ hors frais de notaire

RÉNOVATION DU LOGEMENT LOCATIF SITUÉ 2 PLACE DE L'ÉGLISE

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le choix des entreprises désignées pour la rénovation du logement 2 place de l'église, et les montants retenus et valide la demande de subvention d'un montant de 31 516,00 € au titre de la DETR 2023.

ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE PLOËRMEL COMMUNAUTÉ POUR L'ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Loyat au groupement de commandes coordonné par Ploërmel communauté, pour l'achat et la livraison de fournitures administratives, de petits consommables informatiques, de papier et de mobilier courant.

ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE - MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le partenariat de la commune avec Morbihan Ener-

gies pour le pilotage de l'éclairage public au service des réseaux électriques en cas d'alerte « Eco-watt ».

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE DÉMARCHAGE DE LA SOCIÉTÉ VSB, POUR L'IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN

Le Conseil municipal émet, à la majorité (11 voix pour, 15 voix contre) un avis défavorable à l'installation d'un parc éolien sur la commune.

// 4 avril 2023

Le 4 avril 2023 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis TREHOREL, Maire.

Date de convocation

du conseil municipal : 29 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Présents : Denis TREHOREL, Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Danielle GUILLAUME, Philippe BERIOU, Bernard HALLIER, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Laëtitia MOUNIER, Françoise AR-NOLDO, Serge CARO, Christiane JIGOREL.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Sylvie BEAUJEAN donne pouvoir à Maud GAVAUD, Ludivine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING, José GOZDOWSKI donne pouvoir à Laëtitia MOUNIER, Julien MICHEL donne pouvoir à Philippe BERIOU, Morgane THOMAS donne pouvoir à Serge CARO.

Votants : 18

Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Valérie LANCELOT

AFFAIRES FINANCIÈRES

Délibération approuvant le régime des amortissements des immobilisations et la fongibilité des crédits.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'application de la méthode de l'amortissement de droit, linéaire prorata temporis à compter du 1er janvier 2023 pour les seules subventions d'équipement versées, les autres immobilisations n'étant pas amortissables, pour le Budget Principal, et pour les budgets annexes administratifs, pour la durée du mandat ; et autorise le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, pour le Budget Principal, et pour les budgets annexes administratifs, pour la durée du mandat.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget principal de la commune établi par le Comptable des finances publiques.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal approuve, à la majorité (11 voix contre, 17 voix pour), le compte administratif 2022 du budget principal de la commune.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITIONS 2023

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les taux communaux pour l'année 2023 comme suit : taxe d'habitation : 14.44 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.53 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 44.30 %.

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation de l'excédent d'exploitation 2022 de 374 560,08 € en recette de la section de fonctionnement 2023 pour 104 560,08 €, et en recette de la section d'investissement 2023 pour 270 000 € ; et décide d'affecter l'excédent d'investissement de 178 392,95 € en recette de la section d'investissement du budget 2023.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023- BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2023 tel qu'il est présenté : équilibré à 1 536 850 € en section de fonctionnement, et 1 471 859 € en section d'investissement.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 - BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget Lotissement Les Jardins du Lavoir de la commune établi par le Comptable des finances publiques.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget Lotissement Les Jardins du Lavoir de la commune établi par le Comptable des finances publiques.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022 - BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat d'exploitation 2022 de 93 760,00 € en dépenses de la section de fonctionnement 2023.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023- BUDGET LOTISSEMENT LES JARDINS DU LAVOIR

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif Lotissement Les jardins du Lavoir 2023 :

572 565 € en section de fonctionnement et 572 560 € en section d'investissement.

CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE PRIVÉE SAINTE JEANNE D'ARC

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de la subvention à l'association OGEC de la façon suivante : 551.33 € par élève de primaire, soit 33 079.80 € pour les 60 élèves ; et 1 215.60 € par élève de maternelle, soit 34 036.80 € pour les 28 élèves.

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ÉCOLE PUBLIQUE THÉODORE BOTREL

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 20 € par enfant participant au séjour scolaire, soit 1 220 € pour les 61 élèves.

DEMANDE DE SUBVENTION PROJET ÉCOLE PRIVÉE SAINTE JEANNE D'ARC

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention de 20 € par enfant participant au projet scolaire, 1 760 € pour les 88 élèves.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal approuve, à la majorité (3 contre, 15 pour) l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Rando plaisir pour l'organisation de la randonnée du 3 juillet 2022 ; et approuve à la majorité (1 absence, 17 pour) l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Les Amis de Théodore BOTREL pour le vide grenier du 20 novembre 2022.

// 9 juin 2023

Le 9 juin 2023 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Denis TREHOREL, Maire.

Date de convocation

du conseil municipal : 1er juin 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Présents : Denis TREHOREL, Patrice LAMEUL, Sébastien LE RAY, Danielle GUILLAUME, Philippe BERIOU, Sylvie BEAUJEAN, Valérie LANCELOT, José GOZDOWSKI, Laëtitia MOUNIER, Françoise ARNOLDO, Christiane JIGOREL, Morgane THOMAS.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Maud GAVAUD donne pouvoir à Denis TREHOREL, Bernard HALLIER donne pouvoir à Patrice LAMEUL, Solène LE MOING donne pouvoir à Philippe BERIOU, Ludvine MORIN donne pouvoir à Valérie LANCELOT, Julien MICHEL donne pouvoir à Sébastien LE RAY.

Absent : Serge CARO

Votants : 17

Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Sébastien LE RAY

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Une seule liste a été déposée. A la majorité (1 bulletin nul), sont élus titulaires : Mme Solène LE MOING ; M. Denis TREHOREL ; Mme Danielle GUILLAUME ; M. Philippe BERIOU ; Mme Maud GAVAUD et élus suppléants : M. Sébastien LE RAY ; Mme Sylvie BEAUJEAN ; M. Patrice LAMEUL.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PROGRAMME DE VOIRIE 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution du marché de voirie 2023 (offre de Base+PSE1+PSE2) à la société EIFFAGE pour un montant total de 58 753,00 € HT soit 70 503,60 € TTC.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POINT À TEMPS 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'attribution du marché pour la fourniture et la mise en œuvre du point à temps (PATA) à la société EIFFAGE pour un montant total de 13 500,00 € HT soit 16 200,00 € TTC.

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE TRAVAUX DE VOIRIE EN AGGLOMÉRATION

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST) à hauteur de 26 603,00 € X 35% = 9 311 €.

DEMANDE DE SUBVENTION ENTRETIEN DE VOIRIE HORS AGGLOMÉRATION 2023

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter le Département du Morbihan pour l'attribution d'une subvention d'une subvention au

titre du Programme d'entretien de voirie hors agglomération à hauteur de 32 150,00 € X 40% = 12 860,00 €.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS PHASE II ET DE RUES

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché Aménagement des trottoirs phase II et de rues à la société EIFFAGE pour l'offre de base + PSE1 + PSE3 + PSE4 pour un montant total de 386 973,79 € HT soit 464 368,55 € TTC. Il décide également de solliciter le Département du Morbihan, et l'État pour l'attribution de subventions pour le financement des travaux.

VOTE DES TARIFS DE CANTINE, POUR L'ANNÉE 2023-2024

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les tarifs du restaurant scolaire de la façon suivante : 3,60 € pour une inscription régulière ; 4,50 € pour une inscription occasionnelle ; 8,00 € pour un repas adulte.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RESTAURANT SCOLAIRE ET DU TEMPS MÉRIDIEEN ; ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le règlement des deux services (restaurant scolaire et garderie périscolaire).

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'attribution des subventions suivantes :

BENEFICIAIRES	SUBVENTION 2022	PROPOSITION SUBVENTIONS 2023
Garde de L'Yvel Football	1 729.00 €	
Club des Sorciers	510.00 €	444.00 €
Société de chasse	573.00 €	585.00 €
UNC-AFN	300.00 €	300.00 €
Basket club Loyat	442.00 €	490.00 €
Loyat Ultimate Club Korrigans		298.00 €
Les volants Loyatais	273.00 €	207.00 €
Tennis Club Loyatais	753.00 €	1 066.00 €
Loyat Volley Club	228.00 €	448.00 €
Loyat Sports Nature (ancien VTT)	696.00 €	619.00 €
Comité de jumelage Loyat-Rivière	953.00 €	1 005.00 €
Rando Plaisir	350.00 €	350.00 €
L'éveil des coccinelles	342.00 €	336.00 €
Comité des fêtes de Loyat	1 140.00 €	1 140.00 €
Sous total	8 289.00 €	7 288.00 €

// 5 octobre 2023

Le 5 octobre 2023 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrice LAMEUL, 1er Adjoint au Maire.

Date de convocation

du conseil municipal : 28 septembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Présents : Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Philippe BERIOU, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Bernard HALLIER, José GOZDOWSKI, Françoise ARNOLDO, Serge CARO, Christiane JIGOREL, Morgane THOMAS.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Denis TREHOREL donne pouvoir à Patrice LAMEUL, Danielle GUILLAUME donne pouvoir à Maud GAVAUD, Sylvie BEAUJEAN donne pouvoir à José GOZDOWSKI, Ludvine MORIN donne pouvoir à Solène LE MOING, Julien MICHEL donne pouvoir à Bernard HALLIER,

Absente : Laëtitia MOUNIER

Votants : 17

Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Solène LE MOING.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENEDIS ANNÉE 2023

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le montant de la redevance d'occupation du domaine public 2023 d'ENEDIS à 234 €.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal attribue, à la majorité (1 abstention) une subvention de 820 € à l'association GDY de Loyat.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2023 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions exceptionnelles suivantes : 300 € à l'association Loyat sport nature pour l'organisation de la randonnée VTT et pédestre « Au pays des Sorciers » le dimanche 2 avril 2023 ; 300 € à l'association des Trécistes de Kerviolo pour l'organisation du TREC (Techniques de Randonnées Équestres de Compétition) le samedi 14 et le dimanche 15 mai 2023 ; 300 € à l'AEP de l'école Sainte Jeanne d'Arc pour l'organisation du « Videgrenier » le dimanche 4 juin 2023.

VOTE DU PRIX DE LOCATION DU LOGEMENT SITUÉ AU 1ER ÉTAGE 2 PLACE DE L'EGLISE

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, le loyer à 680 € pour le logement de 120 m².

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE CDG 56

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive pour une durée de 3 ans à compter du

Ligue contre le cancer	50.00 €	50.00 €
Croix rouge	100.00 €	100.00 €
Union Sapeurs-Pompiers	50.00 €	50.00 €
As Don du sang bénévole	50.00 €	100.00 €
Les Enfants de l'Arc en ciel		50.00 €
Rêves de clown	50.00 €	
La santé de la Famille	50.00 €	50.00 €
AFSEP As Sclérosés en plaques		50.00 €
Solidarités Paysans Bretagne	50.00 €	50.00 €
La Société Protectrice des Animaux	40.00 €	
Sous total	440.00 €	500.00 €
TOTAL GENERAL	8 729.00 €	7 788.00 €

APPROBATION DU RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal approuve, à la majorité, le règlement d'attribution des subventions exceptionnelles (1 contre, 1 abstention, 15 pour).

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA MISE EN VENTE DE 7 PAVILLONS PAR ARMORIQUE HABITAT

Le Conseil municipal donne, à l'unanimité, un avis favorable au projet de vente de 7 pavillons aux locataires d'Armorique Habitat. Les élus souhaitent que les locataires acheteurs puissent bénéficier de la prise en compte des loyers payés pour la détermination du prix d'achat de leurs logements.

PROPOSITION DE VOTE D'UNE MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DE PLOËRMEL

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, une motion de soutien en faveur du Centre Hospitalier de Ploërmel.

QUESTIONS DIVERSES

VOTE D'UN TARIF DE LOCATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, le tarif de location de la Maison de l'enfance à 5 € de l'heure.

ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION ND20221201 PORTANT SUR LE DÉBAT DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD) DU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'abroger la délibération ND20221201 du 8 décembre 2022 portant sur le débat du PADD du PLU.

Ter janvier 2024.

ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CDG56

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion et couvrant les risques statutaires supportés par la commune.

LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS ABANDONNÉES DANS LE CIMETIÈRE

Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à engager la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon, réglementée aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 du Code général des collectivités territoriales.

ADHÉSION À LA CONVENTION RELATIVE AUX MISSIONS DE SOUTIEN AUX POPULATIONS SINISTRÉES ET D'ENCADREMENT DE BÉNÉVOLES SPONTANÉS AVEC LA CROIX-ROUGE

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion à la convention proposée par la Croix Rouge dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR

Le Conseil municipal donne un avis défavorable au Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur proposé par Ploërmel communauté.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET COMMUNAUTAIRE DE CIRCUITS PERMANENTS MULTI-PRATIQUES GRAVEL ET SUR L'INSCRIPTION AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR) DU MORBIHAN DE TRACÉ DE SENTIERS DE RANDONNÉES VTT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les plans de randonnées et de sentiers VTT suivis par Ploërmel communauté.

// 7 décembre 2023

Le 7 décembre 2023 à vingt heures, le conseil municipal de la commune de LOYAT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patrice LAMEUL, 1^{er} Adjoint au maire

Date de convocation

du conseil municipal : 30 novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

Présents : Patrice LAMEUL, Maud GAVAUD, Sébastien LE RAY, Danielle GUILLAUME, Philippe BERIOU, Solène LE MOING, Valérie LANCELOT, Ludvine MORIN, Julien MICHEL, Françoise ARNOLDO, Christiane JIGOREL, Morgane THOMAS.

Absent excusé ayant donné pouvoir : Denis TREHOREL donne pouvoir à Patrice LAMEUL, Sylvie BEAU-

JEAN donne pouvoir à Solène LE MOING, Bernard HALLIER donne pouvoir à Sébastien LE RAY, José GOZDOWSKI donne pouvoir à Maud GAVAUD, Serge CARO donne pouvoir à Françoise ARNOLDO.

Absente : Laëtitia MOUNIER,

Votants : 17

Après avoir fait l'appel des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Solène LE MOING.

AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR ANTICIPATION DU VOTE DU BUDGET 2024 EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.1612-1

Le Conseil municipal autorise avant le vote du budget, à l'unanimité et en application de l'Article L1612-1 du CGCT, l'organe délibérant, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

DÉCISIONS MODIFICATIVES DM2 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, la décision modificative n°2 de la façon suivante :

Section de fonctionnement (dépenses)

Chapitre 011 - Charges à caractères général, Compte 623 - Publicité, publications, relations publiques : - 2 500.00 €

Chapitre 66 - Charges financières, Compte 66111 - Intérêts réglés à l'échéance : + 2 500.00 €

VOTE DES TARIFS DE GARDERIE PÉRISCOLAIRES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de la garderie communale.

VERSEMENT D'UN ACOMPTÉ AU CONTRAT D'ASSOCIATION ÉCOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote le versement d'un acompte correspondant à 1/3 en fonction des effectifs au titre du premier trimestre scolaire sur la base de 1 215.60€ par élève de maternelle, et 551.33€ par élève de primaire.

SUPPRESSION DE POSTE ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite à la nomination au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe d'un agent, le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de supprimer le poste de Rédacteur principal 2^e classe.

ACHAT DE 2 PARCELLES POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Le Conseil municipal accepte, à la majorité (4 absentions) l'achat des terrains qui permettront l'extension du cimetière. La parcelle ZE244 située rue Haute d'une contenance de 1224m² au prix de 37,50 € le m² pour un montant de 45 900,00 € ; et la parcelle ZE254 desservie par le chemin commu-

nal sortant rue Haute, issue de la division de la parcelle ZE072 d'une contenance de 350 m² au prix de 32,00 € le m² pour un montant de 11 200,00 €.

LANCEMENT DU PROJET DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS LOCATIFS, ET DU MARCHÉ PUBLIC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de réalisation de 2 logements locatifs sur la parcelle OQ1384 pour un budget estimé de 350 000 € HT. Il autorise également le lancement du marché public de réalisation de ces 2 logements locatifs pour la maîtrise d'œuvre et la construction.

PRIX DE CESSIONS DE TERRAINS COMMUNAUX

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, la cession des terrains suivants acquis par la voie des bien sans maître :

- Parcelle AC091 d'une contenance de 230m² et Parcelle AC327 d'une contenance de 405m² situées 6 rue du Tertre, pour une contenance totale de 635m² au prix de 37,00 € le m² soit un montant de 23 495,00 €
- Parcelle YE010 d'une contenance de 2 768m² terre agricole située Grande Bande à Crétudel au prix de 0,60 € le m² soit un montant de 1 660,80 €.
- Parcelle YH081 d'une contenance de 3 117m² située Bande de Derrière en zone Na et Np à Crétudel au prix de 0,60 € le m² soit un montant de 1 870,20 €.
- Parcelle ZK100 d'une contenance de 6 638 m² terre agricole située Clos du Mottais route de Guilliers au prix de 0,60 € le m² soit un montant de 3 982,80 €.
- Parcelle Q254 d'une contenance de 111m² avec petit bâtiment ancien située à Trégadoret au prix de 12,00 € le m² soit un montant de 1332,00 €.
- Parcelle Q1216 d'une contenance de 463m² espace entre maison et jardins située à Trégadoret au prix de 12,00 € le m² soit un montant de 5 556.00 €.
- Parcelle Q1220 d'une contenance de 433m² espace entre maison et jardins située à Trégadoret au prix de 12.00 € le m² soit un montant de 5 196.00 €.
- Parcelle ZN235 d'une contenance de 58m² avec petit bâtiment ancien située à Leuléac au prix de 12.00 € le m² soit un montant de 696.00 €.
- Parcelle ZN246 d'une contenance de 262m² avec petit bâtiment ancien située à Leuléac au prix de 12.00 € le m² soit un montant de 3 144.00 €.

DÉCISION SUR LA REMISE DE LOYERS SUITE À LA CESSION D'UN IMMEUBLE

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'annu-

lation d'un mois de loyer en raison du retard pris lors de la vente d'une maison à son locataire

PRIX DE VENTE DE BOIS

Le Conseil municipal fixe, à l'unanimité, le prix de vente du bois tombé lors de la tempête de la façon suivante : arbres tombés ou sur pieds à 25 € la stère de chêne ; arbres tombés ou sur pied à 20 € la stère des autres essences.

ADHÉSION ET PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA PROTECTION SOCIALE PRÉVOYANCE, ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, l'adhésion au contrat labélisé « Prévoyance » du CDG56 auprès de COLLECTEAM - ALLIANZ à compter du 1^{er} janvier 2024 et valide une participation financière de la commune au contrat pour un montant de 15 € mensuel par agent inscrit ; et valide l'adhésion de la commune au contrat labélisé complémentaire santé proposé par le CDG56 auprès de RELYENS - INTERIALE à compter du 1^{er} janvier 2024 et valide la participation financière de la commune pour un montant de 15 € mensuel par agent inscrit.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA PROPOSITION DE COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS EN BRETAGNE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.

DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR ET DSIL POUR L'ANNÉE 2024

Le Conseil municipal valide, à l'unanimité, les demandes de subventions de l'état DETR-DSIL pour la réalisation du Lotissement « Les Jardins du Lavoisier » ; l'extension du cimetière ; la réalisation de 2 logements locatifs

ADHÉSION À LA PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT DU CDG56 AU CONTRAT GROUPE RISQUES STATUTAIRES

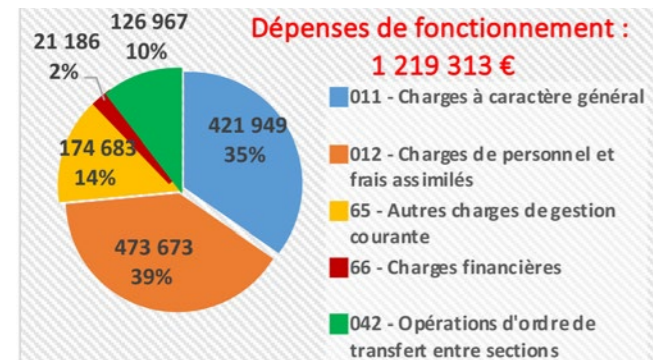
Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'adhérer à la prestation d'assistance et d'accompagnement du CDG Morbihan pour la gestion du contrat groupe d'Assurance Risques Statutaires 2024-2027 facturée annuellement au taux de 0,15 % de l'assiette de cotisation assurée par la collectivité dans ce contrat.

Finances

À ce jour il reste quelques régularisations comptables à passer pour que le compte administratif, arrêté au 31 décembre 2023, soit définitif. Les dépenses sont différentes des prévisions.

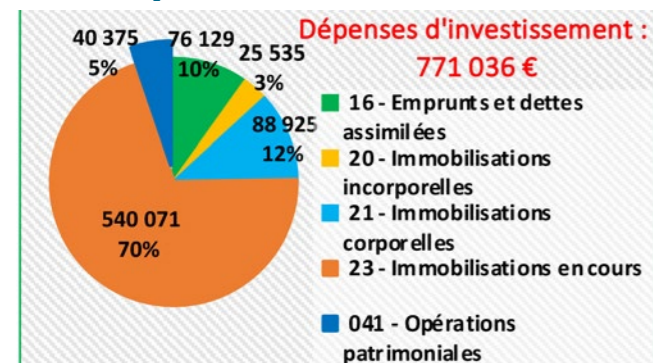
Dépenses	Prévu	Réalisé
Fonctionnement	1 536 850€	1 219 313€
Investissement	1 471 859€	771 036€

// Les dépenses de fonctionnement 2023



- **35%**, charges de personnel.
- **39%**, charges à caractère général (gestion courante, achat de fournitures, prestations de services, eau-électricité, cantine, transport, entretiens, voiries, assurances).
- **14%**, indemnités des élus, participation aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, syndicats intercommunaux...), subventions aux organismes publics et privés (associations, etc...).
- **2%**, remboursement des intérêts des emprunts.
- **10%** opérations d'ordre de transfert entre sections.

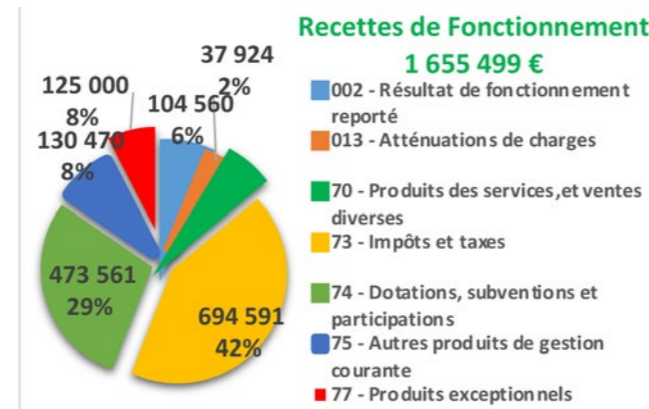
// Les dépenses d'investissement 2023



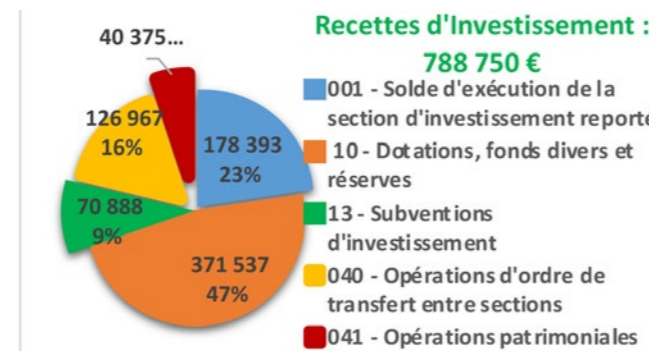
- **70%**, immobilisations en cours (Construction, programme d'entretien des voiries, réaménagement des trottoirs (2022 et 2023)).
- **12%**, immobilisations corporelles (achat de mobiliers et matériels).
- **3%**, immobilisations incorporelles (frais d'études).
- **10%**, remboursement des emprunts.
- **5%** opérations patrimoniales.

// Les recettes de la commune 2023

Recettes	Prévu	Réalisé
Fonctionnement	1 536 850€	1 655 499€
Investissement	1 471 859€	788 750€



- **42%**, impôts et taxes : impôts directs locaux, FN-GIR, DMTO (Droits de Mutation à Titre Onéreux).
- **29%**, subventions et dotations : dotation forfaitaire, de solidarité rurale, nationale de péréquation, FCTVA, etc.
- **6%** report résultat 2022 (104 560€).
- **8%** revenus des immeubles (locations).
- **8%** revenus exceptionnels



- **23%** report résultat de 2022 (178 393€).
 - **47%** de dotations dont 270 000€ de report de fonctionnement de 2022).
 - **9%** de subventions.
 - **16%** opérations d'ordre de transfert entre sections.
- La dette est de 530€/habitant. La capacité de désendettement de la commune est de 2,5 ans. Cette année 2024, la commune va rembourser une dernière annuité d'emprunt de 3 379.17 €, pour le prêt contracté en 1998 pour l'aménagement de la Maison Morin (74 432.27 € sur 25 ans).

// La taxe foncière 2023

Il n'y a pas eu d'augmentation des taux, il est toujours de 32.53%. Cependant, il y a tous les ans une revalorisation par l'Etat de la base cadastrale (locative). Elle a été de + 7,10% en 2023 ; la taxe d'ordures ménagères, perçue par Ploërmel communauté, a augmenté de + 40% en 2023.

Bonne année à toutes et à tous.
Philippe Bériou, Adjoint aux Finances



Tarifs communaux adoptés pour l'année 2024

// PRESTATIONS VOIRIE

NATURE DE LA PRESTATION	TARIF
Buse béton centrifugé 2m40 diamètre 300	30,00€ le ml
Tube écobox hydrotube diamètre 300	20,00€ le ml
Tube écopal diamètre 250	15,00€ le ml
Regard	70,00 €
Couvercle de regard	25,00€
Travaux avec tractopelle dépose de ponts	30,00€ le ml

// REPAS DU RESTAURANT SCOLAIRE

- Repas réguliers : 3,60 €
- Repas occasionnels : 4,50 €
- Repas adultes : 8,00 €

// GARDERIE COMMUNALE

Forfait demi-heure	Forfait 1 mois	Forfait 1 mois à partir du 3 ^e enfant	A appliquer au Quotient Familial
1,00 €	27,95 €	13,95€	< 950
1,05 €	29,40 €	14,70€	de 950 à 1300
1,10 €	30,90 €	15,45€	> 1300

// TARIFS SALLE POLYVALENTE

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE	1 journée de location		2 jours de location	
	Commune	Extérieur	Commune	Extérieur
Capacité 250 personnes Caution : 500 € Caution ménage : 60 €				
Salle sans cuisine	150 €	200 €	225 €	300 €
Salle avec cuisine	250 €	350 €	375 €	525 €
Réveillon	300 €	500 €		

Les associations communales bénéficient d'une location gratuite par an (hors assemblée générale)

// CONCESSIONS AU CIMETIERE

- 15 ans : 90 € pour 2m²
- 30 ans : 150 € pour 2m²

// DROITS DE PLACE SUR LE DOMAINE PUBLIC

- Installation régulière sans électricité : tarif annuel de 50 €
- Installation régulière avec électricité : tarif annuel de 100 €
- Installation occasionnelle sans électricité : tarif journalier de 25 €
- Installation occasionnelle avec électricité : tarif journalier de 30 €
- Supplément pour l'eau : tarif journalier de 3 €

Dr Raimon Sonei

// Discours prononcé à l'attention du Dr Raimon Sonei lors de la remise de la médaille de la commune par Patrice Lameul, 1^{er} Adjoint au Maire, le 4 novembre 2023.

« Si nous sommes réunis aujourd'hui, c'est pour remettre la médaille de la commune à M. Raimon Sonei afin de lui exprimer la gratitude de la municipalité pour ses 10 ans de présence auprès de la population loyataise. Cette cérémonie a été organisée à l'initiative de Monsieur le Maire, absent pour des raisons de santé.

Depuis 10 ans, Raimon Sonei accueille ses patients à la maison médicale dans le centre du bourg. A l'époque, son arrivée a été un soulagement pour les élus et les habitants, à la suite du départ précipité des deux médecins de la commune vers Ploërmel.

Consciente de la nécessité de maintenir la présence d'un médecin généraliste dans la commune, la municipalité en place a entrepris toutes les démarches pour accueillir, dans les meilleurs délais, un nouveau praticien. Rapidement, la création d'une maison médicale dans l'ancienne Poste a été décidée et engagée en novembre 2012, tout en menant parallèlement la recherche active d'un médecin.

Grâce à un agent recruteur en contact avec des professionnels de santé de Moldavie, du Maroc, de Roumanie et du Portugal notamment, les élus ont été mis en relation avec le Dr Sonei. La première rencontre a été très positive. Au cours de ces quelques jours de présence à Ploërmel, le Dr Sonei et son épouse ont pu découvrir tous les atouts du territoire, de son cadre de vie aux établissements médicaux ou paramédicaux (centre hospitalier, pharmacies, laboratoire etc...).

Le Dr Sonei a rapidement accepté de s'installer à Loyat, réalisant ainsi son rêve d'enfant de venir en France. Certains élus, dont Odile Santier et Didier Bourne, à qui je donnerai la parole tout à l'heure, l'ont accompagné dans ses démarches administratives (banques, assurance, autorisations diverses...). Puis, le feu vert a été donné par l'Ordre des Médecins sans difficultés, suite à un entretien que le Dr Sonei qualifia d' « agréable ».



Les travaux terminés, le Dr Sonei a pu accueillir les premiers patients en juillet 2013.

Malgré les inquiétudes du début, le Dr Sonei a rapidement gagné la confiance des nombreux Loyatais qui étaient dans l'attente d'un nouveau médecin généraliste. Véritable « médecin de campagne », il assure les visites à domicile et accueille les patients 6 jours sur 7, du lundi au samedi, sans compter ses heures pour être disponible et répondre aux demandes des malades de nombreuses communes avoisinantes. En moyenne, 35 patients fréquentent chaque jour le cabinet, allant même jusqu'à 50 certaines journées.

Le Dr Sonei nous a confié qu'il accueille de plus en plus de patients, beaucoup sont à la recherche d'un médecin. Il ne cache pas son inquiétude pour la décennie à venir en raison du départ à la retraite de certains généralistes exerçant dans la région ploërmelaise. Et espère lui-même rester encore plusieurs années à la maison médicale si sa santé le lui permet.

Nous tenions donc à remercier aujourd'hui le Dr Sonei pour sa présence indispensable dans notre commune. Nous adressons nos meilleures pensées à son épouse qui n'a pas pu assister à cette cérémonie. »



La médiathèque

// Coup de coeur des bénévoles

SANS REGRETS DE FRANÇOISE BOURDIN

Françoise BOURDIN est une autrice bien connue des adhérents de la médiathèque.

Ses romans sont des succès incontournables car elle a toujours à cœur de raconter les préoccupations de ses contemporains.

Sans Regrets, sorti en janvier 2023, nous conte l'histoire de Richard et de Jeanne qui, en achetant le château des Balbuzards près de Tours, réalisent leur rêve.

Suite à cet achat, le couple décide de se lancer dans l'aventure hôtelière en prenant le parti de l'écologie et fait construire dans le parc du château des petites maisons autonomes en matière d'énergie : le succès est immédiat.

Quinze ans plus tard, l'hôtel est devenu un lieu de villégiature des plus prisés, Richard et Jeanne avec leur petite Céline de 10 ans y sont heureux et dirigent leur entreprise avec le même enthousiasme qu'à leur début.

Tout bascule quand Richard retrouve par hasard Isabelle, son amour de jeunesse qu'il n'a jamais réussi à oublier. Les suites de cette rencontre vont bouleverser la vie de Richard et de Jeanne, les entraînant dans une suite de décisions mettant en péril leur vie de couple, celle de leur fille et de leur entreprise.

Cette histoire nous tient en haleine tout au long de sa lecture en nous emportant dans un maelström de situations où les caractères de tous les protagonistes sont étudiés avec beaucoup de finesse, de réalisme et d'humanité jusqu'au dénouement très émouvant.



**L'accès à la médiathèque est gratuit pour tous les Loyatais !
Venez rencontrer les bénévoles qui sauront conseiller petits et grands !
Un grand merci à eux pour leur disponibilité à accueillir les lecteurs lors des permanences :
le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 16h30 à 18h30.**



La municipalité a remercié Maryse Vincent pour ses 6 années d'engagement à la médiathèque en tant que responsable de l'équipe de bénévoles. Bonne continuation à elle ainsi qu'à son époux : ils ont quitté la commune pour se rapprocher de leurs enfants.



Urbanisme 2023

36 permis de construire ont été délivrés, dont 15 pour des maisons individuelles.

Des autorisations ont pu être données dans les villages grâce à la mise en pause de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le SCOT, adopté à l'échelle du Pays de Ploërmel, obligeait alors toutes les communes à mettre en conformité leur document d'urbanisme.

Dès 2020, la révision du PLU a débuté à Loyat en réunissant une commission une fois par mois avec l'aide d'un Cabinet d'études, l'Atelier d'Ys de La Mézière. Un plan d'aménagement et de Développement Durable (le PADD) a été approuvé par le Conseil municipal en date du 8 décembre 2022 obligeant la commune à mettre en attente l'instruction des permis de construire déposés dans les villages notamment.

Entre temps, l'Etat a imposé de nouvelles règles à travers la loi Climat et Résilience apportant davantage de contraintes aux communes en terme de droits à construire en fixant des objectifs de consommation des terres.

C'est pourquoi le Conseil municipal, lors d'une séance en date du 9 juin 2023, a décidé d'abroger le PADD préalablement adopté afin d'interrompre la procédure en attendant de connaître la surface dont elle disposera pour autoriser les constructions dans notre commune, et ainsi adapter notre PLU en conséquence.

Il est cependant important de limiter l'artificialisation des sols et préserver les terres agricoles, c'est pourquoi nous reprendrons ce dossier dès que possible afin de respecter les échéances qui ont été annoncées à la fin de l'année 2023.

// La commune a également délivré, au cours de l'année 2023

- 35** déclarations préalables,
- 5** déclarations préalables pour division parcellaire
- 134** certificats d'urbanisme
- 1** permis d'aménager.

État Civil 2023

- **18 décès** (7 sur la commune et 11 hors commune).
Sincères condoléances aux familles des défunts.
- **6 mariages**,
Félicitations aux mariés.
- **13 naissance** (10 garçons, 3 filles).
Bienvenue aux bébés accueillis en 2023 sur notre commune.

Réalisations 2023

// Investissements sur la voirie communale

Les travaux 2023 ont concerné les routes communales suivantes : Route de Leuleac vers La Chaussée, une impasse dans le village de Kersamson et dans le Village de Lézonnet, route de Kéréteau et l'aménagement de trottoirs et de places de stationnement dans le lotissement de Sous l'Eve), permettant ainsi de maintenir le réseau en bon état : un budget de 57 816.00 € HT y a été consacré dont 19 421.05 € de subvention de la part du Conseil Départemental.



Enrobé de la Rue de Kéréteau



Travaux de réalisation des trottoirs Carrefour de la Pointe

// Rénovation des trottoirs

Le Conseil Municipal a validé la poursuite de la phase 2 de rénovation des trottoirs. La Rue du Stade ainsi que le carrefour de la Pointe ont ainsi été concernés en 2023. Avec l'aide du Département, une sécurisation des routes a pu être mise en place grâce à la création de plateaux et de chicane qui permettent de baisser la vitesse des véhicules. Le programme 2023 va se poursuivre ce mois-ci sur la Rue de Poullouan où le Département interviendra également pour l'enrobé de la route, ainsi que sur les rues de la Chapelle et de la Mare Rouaud. Le coût de ces travaux s'élève, au 31/12/2023, à 318 391 € HT. Le montant des dépenses subventionnables de ce projet est de 460 716 € HT subventionnés à hauteur de 35 % par le Conseil Départemental, soit 161 250 €. Il est important de remercier le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Brocéliande qui modernise les réseaux d'eau potable des rues concernées par les trottoirs au fur et à mesure de nos travaux.



Travaux de réalisation des trottoirs Rue du Stade



Travaux sur le réseau d'eau pluviale Rue du Stade



Restauration du logement au dessus du cabinet médical

// Aménagement d'un logement au-dessus du cabinet médical

Un logement de 120m² a été aménagé au-dessus du Cabinet Médical pour un budget de 74 517 € HT. A ce jour, il est disponible à la location.



// Entretien des bâtiments et des logements communaux

La commission Travaux a suivi les travaux d'entretien de nos 19 logements communaux et 15 bâtiments publics.

Ainsi, le portail principal de l'école Théodore Botrel a été changé, des rideaux occultants ont été installés dans certaines classes et un placard de rangement a été aménagé sous le préau pour répondre à la demande de l'équipe enseignante.

A la salle omnisports, 6 prises de courant ont été ajoutées pour faciliter les festivités de nos as-



Enseigne salle polyvalente

sociations. A la maison de l'enfance, une toile d'ombrage de 40 m2 a été mise en place pour faire face à un ensoleillement de plus en plus intense et ainsi permettre aux enfants de profiter des espaces verts lors de leur passage à la garderie communale et au centre de loisirs.



Toile d'ombrage

La signalétique des bâtiments va se poursuivre dans les prochaines semaines : la pose d'une enseigne sur la salle polyvalente a été réalisée en décembre. Une autre sera installée à la maison de l'enfance et les totems d'entrée de bourg seront refaits afin d'y insérer le logo de la commune.

Projets 2024

2024 verra la création d'un nouveau lotissement de 19 lots Rue Anne Dargnies. Le permis a été délivré le 12 décembre dernier après de nombreuses démarches techniques et administratives. Le marché de travaux sera lancé dans les prochains jours. La commune ne bénéficiera pas de subventions. Le prix de vente des terrains sera donc estimé dès que le coût définitif des travaux sera connu. La commercialisation devrait être possible au cours du 2^e semestre si le calendrier est respecté.

Autre projet de cette année 2024, l'extension et la mise aux normes du cimetière. Après des tests obligatoires sur la qualité du sol, le conseil municipal a validé l'achat des terrains nécessaires, notamment, à l'implantation d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. Des subventions ont été sollicitées pour financer une partie des dépenses importantes affectées à ce projet estimé pour l'instant à près de 400 000 € HT.

La commune, qui a vendu une maison située dans le Lotissement de sous l'Eve, projette la construction de 2 maisons sur un terrain lui appartenant à Tregadoret. Cela permettra d'élargir l'offre de locations et répondre à la demande importante dans notre région. D'autres terrains, obtenus suite à une procédure administrative dite de « biens sans maître » sont disponibles à la vente dans le bourg et dans les villages.

Enfin, une aide technique et financière du Département a été sollicitée pour rétablir le passage des piétons sur le Pont de la Villette tant apprécié des marcheurs.



Concours des maisons fleuries

Le 30 juin 2023, a eu lieu la sortie des maisons fleuries pour les concouristes 2022. Cette journée organisée par la municipalité permet de remercier l'ensemble des participants. Cette année, le groupe d'une trentaine de personnes a été très bien accueilli par Denis GATEL, Adjoint à la transition écologique et au développement durable de la commune de Châteaugiron, labellisée 4 fleurs depuis 2016. Monsieur GATEL était accompagné d'une partie des agents techniques en charge du fleurissement. Il a présenté le patrimoine architectural de la ville qui est mis en valeur par le végétal, le fleurissement et les aménagements.

Le groupe est ensuite parti à la découverte d'un jardin classé « Jardin remarquable » sur la commune de Corps-Nuds, « Les jardins Rocamble ». Ce jardin éco-insolite, où se mêlent pour le plus grand plaisir des visiteurs l'art et la nature, a été un très beau moment d'évasion pour tous.

La commission cadre de vie continuera à proposer une sortie à l'ensemble des participants. Ce moment de partage entre passionnés du jardinage est une récompense qui plaît beaucoup.

En 2023, la commission cadre de vie-embellissement a visité 15 jardins et balcons dont voici le classement :

// Jardin paysager

- 1 HUET Joëlle et André
- 2 ROCHER Yolande et Joël
- 3 HAMONET Marie-Madeleine et Alain
- 4 JIGOREL Annick et Serge

// Eco jardin :

- 1 BALLUE Marie-Christine et Jean
- 2 ROWLANDS Béatrice et James
- 3 ROUXEL Françoise

// Jardin de fleurs :

- 1 JOUVANCE Hélène et Roger
- 2 CHEREL Monique et Jean-Claude
- 3 PRIOUX Marie-Thérèse
- 4 DALINET DALNOKI Laurence et Sandor

// Façade et balcon :

- 1 TORCHY Francine et Didier
- 2 CHEFDOR Eliane et Guy
- 3 CHEFDOR Chantale et Philippe
- 4 ROUXEL Anne-Marie et Jean

Concours des maisons fleuries 2023
Catégorie : JARDIN DE FLEURS

1
JOUVANCE Roger et Héléne
3, rue des Thuyas Le pont aux moines

Concours des maisons fleuries 2023
Catégorie : JARDIN PAYSAGER

1
HUET André et Joëlle
9, rue des sapins Kersamson
56 800 LOYAT

Concours des maisons fleuries 2023
Catégorie : ECO-JARDIN

1
BALLUE Jean et Marie-Christine
22, rue du 20 Janvier 1944
56 800 LOYAT

Concours des maisons fleuries 2023
Catégorie : FACADES ET BALCONS

1
TORCHY Didier et Francine
15, place de l'église
56 800 LOYAT

Les membres de la commission cadre de vie et culture ont proposé plusieurs animations en 2023

// Matinées citoyennes

Deux matinées citoyennes au cimetière ont été organisées. La première a eu lieu au début du printemps et la deuxième juste avant la Toussaint. Ces actions permettent à chacun de prendre conscience de l'importance de préserver notre environnement. Nous continuerons à proposer ces temps citoyens si importants pour maintenir propres les allées du cimetière.

// Animations avec les services techniques

Une animation sur le bouturage des fleurs et des arbustes a été organisée en mars avec les services techniques de la commune, ainsi qu'un « troc plantes » mi-novembre. Ce sont des moments de partage entre les habitants et les agents du service technique, et l'occasion d'apprendre et d'échanger avec tous les participants. Vous avez été nombreux à nous y rendre visite et à apprécier ces événements qui créent du lien social.



Animation bouturage

Troc plantes



// Concours photos

Les membres de la commission cadre de vie ont également proposé à l'ensemble des Loyataises et des Loyatais, un concours photos sur toute la période estivale autour du patrimoine bâti de la commune (Chapelles, croix, ponts, puits, etc...). Une petite poignée d'habitants a participé, un grand MERCI à eux. Vous pouvez découvrir leurs clichés en première page.

// Expositions à la médiathèque

Les bénévoles de la médiathèque ont organisé fin 2022 une exposition, qui s'est poursuivie en 2023, des œuvres de Hélène ROINEL, artiste peintre décédée en 1990 et qui a vécu à Loyat.

Actuellement vous pouvez venir à la rencontre des bénévoles et pousser les portes de la médiathèque pour découvrir une nouvelle exposition sur la Rafle du 20 janvier 1944 à l'occasion des 80 ans de l'évènement. Cette exposition est mise à disposition de la commune par Ploërmel communauté.

Les bénévoles, très actifs, préparent une nouvelle exposition des clichés d'André FORTIN, photographe amateur, talentueux et passionné. Ces photos sur la faune ont toutes été prises dans la commune. Une première rencontre avec l'artiste a déjà eu lieu et une vingtaine de photos a été choisie. Cette sélection n'a pas été simple tant les photos sont superbes et surprenantes.

L'accès à la médiathèque est gratuit pour tous les Loyatais et est ouverte tous les mercredis de 14h à 18h et les vendredis de 16h30 à 18h30.



Concours photos



Concours photos



Concours photos



Les jardins Rocamboles



Châteaugiron



Châteaugiron



Les jardins Rocamboles



Les jardins Rocamboles

Loyat : Rafle du 20 janvier 1944

Un matin de janvier 1944 un coup de feu claqué, quelques jours plus tard, des représailles et la vie de plusieurs jeunes Loyatais va être bouleversée à jamais. Ils sont bousculés, emmenés vers l'est, vers l'Autriche, alors alliée de l'Allemagne nazie. A la suite d'une tentative d'évasion, ils doivent se dévêtir entièrement dans les wagons qui les emmènent et ce n'est qu'à Mauthausen qu'ils auront des vêtements, presque des guenilles.

Mauthausen est un camp sur les hauteurs de Linz. Une odeur bizarre les saisit, ils comprendront plus tard.

Là, ils vont découvrir l'enfer des camps : ils perdent leur nom et deviennent un numéro, on leur ôte toute dignité, ils subiront la promiscuité, la faim, le bruit, la fureur. Ces bruits, les cris de ceux qui souffrent, les coups qui pleuvent, les cris des soldats, des kapos, qui jour et nuit emplissent le camp, les gémissements de ceux qui vont mourir, la peur qui ne les quittent pas. La faim les tenaille, ils reçoivent à peine ce qu'il faut pour les maintenir en vie et travailler. Car ils doivent travailler, ils sont taillables et corvéables à merci par ceux qui les exploitent. Ils sont envoyés dans des « Kommandos ».

Ces Kommandos sont des extensions de Mauthausen. Les déportés sont répartis dans plusieurs lieux : Mauthausen, Melk, Gusen II, Loibl Pass et Wiener Neudorf. Ils travaillent jusqu'à l'abrutissement, dans des usines d'armement, des carrières... Et toujours sous les coups, en proie à la faim, à la maladie.

Ils étaient 12, certains étaient déjà entrés dans la vie active d'autres non. Ils s'appelaient :

- Léon Bougué, 24 ans
- Roger Garaud, 21 ans
- Pierre Gouëlle, 22 ans
- Fernand Harel, 18 ans
- Adolphe Lequitte, 23 ans
- Auguste Marot, 19 ans
- Gabriel Querbouët, 30 ans

Ils sont morts en déportation.

- François Chérel, 69 ans (décédé le 02.08.1992)
- Roger Fontaine, Parisien venu se réfugier ici : aucun renseignement
- Eugène Nagat, 58 ans (décédé le 26.07.1982)
- Henri Perrier, 92 ans (décédé le 25.01.1966)

Ils sont revenus squelettiques, hagards et tellement marqués dans leur chair, dans leur âme par ces mois passés à Mauthausen qu'ils ont du mal à parler de ce qui leur est arrivé, c'est tellement inhumain, tellement incompréhensible. Il faudra du temps, beaucoup de temps pour que les langues se délient mais comment dire l'indicible.

Ils n'ont pas donné leur vie, on leur a pris leur vie. Leur jeunesse et leur avenir leur ont été volés, et le malheur est rentré dans leur famille. Ils sont à jamais inscrits dans le tourbillon de l'Histoire, leurs noms sont gravés sur nos monuments, nous ne les oublions pas.

// Portraits des 12 jeunes loyatais déportés suite à la rafle du 20 janvier 1944.

Dépôt de gerbes au Monument des Déportés de Guilliers par les élus des 7 communes : Brignac, Evriguet, Cuilliers, Loyat, Mohon, Mauron, Néant Sur Yvel. En présence de nombreuses personnalités civiles et militaires ainsi que de M. Jean Thébault, 98 ans, seul survivant de la rafle.



François CHEREL
1923 - 1992



Gabriel QUERBOUET
1915 - 1945



Gabriel RUELLAN
1920 - 1966



Henri PERRIER
1911 - 2003



Auguste MAROT
1925 - 1945



Eugène NAGAT
1924 - 1982



Pierre GOUELLO
1922 - 1945



Roger FONTAINE
1913 - 1973



Roger GARAUD
1924 - 1945



Léon BOUGUE
1920 - 1944



Adolphe LEQUITTE
1921 - 1945



Fernand HAREL
1926 - 1944



École Ste Jeanne d'Arc

// L'année 2022-2023 a été consacrée à « l'ouverture sur le monde »

Cet objectif fait partie du projet d'établissement de l'école, étudié de façon transversale et abordé en fonction des niveaux d'âges. Des semaines banalisées, au cours desquelles les 4 classes ont été mélangées sur des temps d'ateliers, ont été le point fort de ce projet.

Ainsi, l'école Ste Jeanne d'Arc a souhaité faire connaître à ses élèves le monde dans lequel ils évoluent, pour les sensibiliser aux différentes façons de vivre des 5 continents : dans des milieux et paysages inconnus, avec des modes de vie loin du nôtre et qui peuvent parfois nous « dérouter ». L'école a souhaité développer une acceptation à la différence, une ouverture à l'autre. Faire observer que notre vision française des « choses » n'est pas la seule. Ailleurs, sur d'autres coins de la terre, une émotion peut être vécue de façon autre que chez nous, qu'une couleur peut exprimer le contraire de ce qu'elle veut dire ici... Que notre façon de vivre n'est pas « la façon de vivre de milliards d'êtres humains ».

Un point d'orgue a été donné sur le droit des enfants dans le monde et la scolarisation qui l'accompagne...

Une étude de cette diversité a permis, nous l'espérons, un autre regard, une tolérance à l'inconnu, et à inciter peut-être nos élèves, futurs adultes de demain, à vivre dans un monde de paix.

Un des piliers du projet d'établissement de l'école Ste Jeanne d'Arc est l'entraide. C'est ainsi qu'un tutorat cycle 3-cycle 1 est mis en place pour des

moments de lecture, lors des marches Loyataises ou de pique-niques. Ce tutorat responsabilise les plus grands et apaise les plus petits.

// Les animations

Afin de lancer notre projet, toute l'école s'est rendue à Branféré pour une journée découverte des animaux des différents continents.

L'année scolaire s'est clôturée par une sortie à la Ferme du Monde pour les plus petits et par une journée à « Planète sauvage » pour les plus grands. Journée très fatigante mais tellement riche en découvertes !

Une correspondance a été mise en place avec des écoles de différents pays et des ambassades étrangères. Les élèves ont aussi reçu, de tous les pays du monde, des cartes postales de voyageurs qui ont répondu à leur curiosité.

Une façon de découvrir différents paysages, costumes, écritures...

Les marches loyataises sont une nouveauté cette année : un véritable cours d'histoire à l'extérieur de l'école.

// Sorties, activités extra-scolaires... etc...

Les élèves ont profité de plusieurs sorties et activités :

- Journée « sécurité routière » pour les CM avec leurs vélos, en octobre ;
- Spectacle pour les CE/CM ;
- Séance de cinéma pour tous ;
- Marionnettes de la compagnie « Les 3 charbons » pour les maternelles/GS/CP/CE1 ;
- Spectacle ZOO : dans l'amphithéâtre de Mauron.



Grace au Projet Educatif Local de Ploërmel communauté, un éventail hétéroclite d'activités est toujours proposé :

- Tuilages artistiques ;
- Activités sportives pour tous : danse pour le cycle 1, hand pour les cycles 2 et 3, kayak pour les CM ;
- Challenge olympique ;
- Découverte du « Tchoukball » pour les plus jeunes ;
- Gigantesques courses d'orientation dans Loyat ;
- Interventions sur le harcèlement et sur les morsures de chien ;
- Visite à la déchetterie, après une explication en classe du tri des déchets.

La mairie finance toujours les séances de piscine à partir des CP.

// Pour les CM, quelques privilèges et activités supplémentaires

Comme chaque année, les CM2 se sont déplacés pour le cross du collège avec leurs camarades du réseau. Ils se sont aussi tous retrouvés pour une journée d'intégration en juin : inclusion dans les classes de 6^e, déjeuner au collège, rencontre avec les professeurs...



Ces mêmes élèves ont organisé deux ventes de livres pour leurs camarades plus petits afin de mobiliser un maximum d'entre eux à la lecture. Ce fut un moment clé pour eux car cela les responsabilise. Ils ont géré la vente de A à Z : classement des livres, liste à distribuer, aménagement des stands dans leur cour, manipulation de la monnaie.

Chaque semaine, ils participent à un moment de « chut on lit », dehors au soleil, sous les tables... Là où on en a envie...

Les maths ne sont pas en reste : un défi MATHS organisé par la DDEC est suivi chaque année du CP au CM2.

// Pastorale et le « VIVRE ENSEMBLE »

Une célébration a eu lieu en début d'année à Taupont avec nos camarades du réseau. Un plaisir que de participer à nouveau tous ensemble à ce moment de partage.

En décembre, les enfants ont animé la messe de l'Avent dans l'église de Loyat.

Pour un moment de partage, indispensable en ce mois de décembre, et comme l'an passé, des cartes de Noël ont été réalisées par les élèves pour les sans-abris en partenariat avec l'association SAKADO.

Enfin, une collecte de jouets a eu lieu en lien avec la Croix-Rouge.

L'école Ste Jeanne d'Arc a toujours évoqué « Le vivre ensemble, l'inclusion ». C'est un des traits fondateurs de son projet d'établissement.

Lors de la journée mondiale de la trisomie le 21 mars, tous les enfants ont une nouvelle fois été invités à venir avec des chaussettes dépareillées...

Un symbole de solidarité après de nouveaux partages et de discussions.

// Les festivités de l'école

Une soirée « portes ouvertes », a été organisée. Les parents y ont été accueillis avec un goûter de gâteaux préparés lors des ateliers « cuisine » en lien avec les 5 continents. Ce moment est toujours aussi apprécié des parents et des enfants qui ont réalisé une danse commune.

Plusieurs matinées petits travaux ont été réalisées comme chaque année par l'AEP. Mais surtout, la démolition des classes maternelles après déménagement de celles-ci a été orchestrée avec succès pour l'arrivée des artisans début juillet.

La rentrée des plus petits a pu se faire dans des locaux tout neufs (Les autres classes ayant été refaites les années passées).

IL Y A EU ÉGALEMENT AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023 :

- Vente de sapins, de brioches et de gâteaux ;
- Carnaval dans le bourg de Loyat, encadré par une multitude de parents et de poussettes, avec une dégustation de crêpes ;
- Venue du Père Noël qui a déposé de multiples cadeaux à l'école ainsi que lors de l'arbre de Noël organisé par les parents bénévoles. Un moment mémorable pour les petits comme pour les plus grands. Tous ont chanté, applaudi, ovationné celui qui est tant attendu ;
- Vide-greniers préparé par les 3 associations, avec 1800 entrées, ce fut encore une belle réussite cette année.
- Kermesse, organisée dans le bourg, avec danses des enfants, toutes reprises par les parents.

Les 3 associations toujours présentes au côté des enseignants, se joignent à moi pour inviter tout nouveau parent à les rencontrer.

De plus, je suis toujours disponible pour expliquer de vive voix le quotidien de nos élèves à l'école Ste Jeanne d'Arc.

Vous retrouverez toute la vie de l'école sur notre BLOG :

<http://ecole-stejeannedarc-loyat.eklablog.com>



Et pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à me contacter au 02 97 93 03 62

ou par mail, à l'adresse ci-dessous.

eco56.steja.loyat@enseignement-catholique.bzh

Vous pouvez aussi consulter la page facebook des parents de l'APEL

« APEL » école S^{te} Jeanne d'Arc »

Guillemaud Anne, Directrice



École Théodore Botrel

Apprendre à lire, écrire, compter et respecter l'autre est le pilier central des apprentissages à l'école Théodore Botrel. Cette année encore, l'équipe a proposé de nombreux projets permettant à chaque enfant de progresser, collaborer et s'épanouir au quotidien. Le thème annuel était « Nature et Imaginaire » : un beau programme en parallèle qui a mêlé littérature, enseignement scientifique, artistique et culture commune.

// L'école Théodore Botrel en 2023

Ce sont 64 élèves, 44 familles, 3 classes et une équipe fidèle au poste depuis maintenant quelques années avec Clélia Antoine, enseignante de CE-CM ; Catherine Buestel (enseignante) et Magdalena MESLE ODOREK (ATSEM), classe de GS-CP-CE1 ; Marie LE BRUN (directrice et enseignante) et Corinne Le Gloahec (ATSEM), classe de PS-MS-GS.

L'équipe est accompagnée de 4 AESH, accompagnantes d'enfants en situation de handicap et s'est agrandie avec l'accueil d'un jeune volontaire en service civique.

// Le quotidien de l'école en 2023, ce sont

- Des classes multi-niveaux avec des effectifs confortables, une vingtaine d'enfants par classe.
- Une entrée à l'école dès 2 ans avec des apprentissages basés sur l'éveil, l'autonomie, l'épanouissement et le développement affectif et social qui donne à chaque élève un cadre propice aux premiers apprentissages scolaires. On y retrouve des temps collectifs « traditionnels » et des apprentissages en « ateliers autonomes » avec des apports de la « pédagogie Montessori » sous certains aspects et un apprentissage de l'anglais dès l'entrée à l'école.
- La poursuite des apprentissages via le dispositif

« cogni-école » auquel ont été formées les enseignantes de l'école et qui se traduit par l'apport des sciences cognitives au service de la réussite de tous les enfants. L'enfant, dès 2 ans, apprend à prendre conscience des mécanismes de l'apprentissage (aide à l'attention, la mémorisation...) ce qui rend plus efficace l'implication active de l'enfant).

- Un projet d'école basé sur la collaboration entre les enfants, l'inclusion des enfants en situation de handicap, le vivre ensemble grâce aux temps collectifs de la PS au CM2, des « ciné philos » avec débats sur des thèmes liés à la différence, au harcèlement... ; des « conseils » de classe coopératifs où chaque enfant peut échanger, exprimer ses émotions et faire des propositions sur la vie de l'école.

// Lire, écrire, développer le langage à travers le projet « Nature et Imaginaire » mais pas que !

Ce pilier des apprentissages scolaires est travaillé au quotidien dans les classes : et pour renforcer le goût de lire, les enfants pratiquent tous les jours le « quart d'heure de lecture » appelé « Chut je lis ».

L'école a mis en place une salle indépendante « Bibliothèque, centre documentaire » qui comporte plus de 1500 livres, documentaires, albums... et a



pu bénéficier du « Plan National bibliothèque » pour redynamiser le fond littéraire existant ; de quoi donner le goût de lire et développer l'imaginaire au quotidien !

Toutes les classes participent au Prix Littéraire des Korrigans, prix littéraire développé au niveau des médiathèques locales du bassin de Ploërmel. Elles apportent aussi leur contribution au journal « Les p'tits journalistes » du réseau des écoles publiques. Les élèves ont travaillé également autour des contes traditionnels.

Pour développer le langage oral, les élèves de CE-CM, accompagnés par les élèves de GS CP CE1, ont monté un gros projet de conte musical intitulé « le secret de l'Opéra ». Toute l'année, ils ont reçu un apprentissage musical par Dorian Felden, intervenant musique pour préparer, écrire et mettre en musique les chansons. Puis avec leur enseignante Clélia Antoine, ils ont travaillé la mise en voix, la mise en scène et théâtralisé le conte musical. Début Juillet, les élèves nous ont livré, dans la cour de l'école, une formidable prestation !

Pour conclure le projet « Nature et Imaginaire », toute l'école s'est rendue en Forêt de Brocéliande pour une sortie de fin d'année magique en compagnie de deux conteuses de l'Office de tourisme de Paimpont.

// L'enseignement scientifique par des projets innovants : Faire école dehors et l'ATE, Aire Terrestre Educative.

Depuis quelques années, l'école met en avant des projets en lien avec le développement durable. A ce titre, elle a obtenu du Recteur d'Académie le label E3D « Ecole en Démarche de Développement Durable », niveau 2 (sur 3). En 2023, l'école est allée encore plus loin en répondant à un appel à projets de la Région Bretagne et a été sélection-

née avec 5 autres écoles-pilotes pour expérimenter « Faire école Ecole Dehors » comme le font les écoles scandinaves. A ce titre, les classes de PS MS et GS-CP-CE1 continuent à exporter l'enseignement traditionnel fait en classe, à l'extérieur dans les Baux de Caulnes à raison d'une demi-journée par semaine. Les maîtresses y proposent l'apprentissage de compétences et connaissances des programmes dans toutes les matières et elles sont accompagnées par Aude Pochon, éducatrice à l'environnement pour la transmission d'un savoir plus naturaliste. Cette poursuite de l'expérimentation apporte des progrès au quotidien dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux, sur la concentration et le vivre-ensemble des enfants !

Les grands ne sont pas en reste avec leur projet d'Aire Terrestre Educative, projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement soutenu par l'Office Français de la Biodiversité et le Rectorat de Rennes. Ils étudient un lieu de Loyat en travaillant sur un écosystème de façon collaborative, avec la présence également d'Aude Pochon, éducatrice à l'environnement.

Tous ces projets permettent de développer des compétences scientifiques, en plus de l'apprentissage traditionnel des mathématiques, au plus près du terrain et de façon concrète pour nos petits explorateurs !

// Les autres projets et actions de l'année

- Intervention de la Sécurité Routière à l'école pour l'obtention du permis vélo pour les CE-CM
- Sport avec des intervenants sportifs de Ploërmel Communauté : activités gymniques en PS-MS, escrime en GS-CP-CE1, judo en CE-CM, Défi Olympique, cycle de kayak avec la base nautique mais aussi piscine pour les élèves de la GS au CM2 et toujours le fameux rendez-vous du

mois de mai tant attendu par les enfants avec la journée « Brocéliande Sport Nature ». Les plus grands ont aussi bénéficié d'un cycle de handball avec un entraîneur fédéral et un cycle de rugby avec en prime, une interview d'une joueuse de l'équipe de France de rugby.

- Art avec : 3 spectacles à la Chapelle Bleue de PLOERMEL et au centre culturel de Mauron (danse / musique), spectacles précédés d'une médiation culturelle avec Aude Roberval de Ploërmel Communauté ; accueil à l'école de la Compagnie de danse « Sauf le dimanche » pour un spectacle de danse intitulé « Ma maîtresse », spectacle de Noël avec un korrigan conteur.
- Les CM2 ont préparé leur passage au collège avec une journée d'intégration en janvier et des actions avec élèves et enseignants du collège de secteur pour faciliter cette étape !

// L'école, lieu de partage avec les familles au service de la réussite de l'enfant.

Cette année, lors de la semaine du goût, les enfants de la PS au CE1 ont bénéficié de la venue d'un boulanger à l'école. Les élèves de la maternelle ont travaillé toute la semaine sur l'alimentation du petit déjeuner et ont ainsi préparé de nombreuses recettes. Le vendredi matin, ils ont été invités à venir le ventre vide, accompagnés de leurs parents, pour prendre leur petit déjeuner dans une classe transformée en restaurant. Un chouette moment de partage entre les parents

et l'école pour le bien-être des enfants !

L'école met en place des moyens numériques qui permettent une meilleure lisibilité du quotidien en classe (site internet avec espace privé pour les familles dans lequel elles retrouvent photos, cahier de texte numérique...).

Les projets proposés ne peuvent se faire sans la mobilisation de l'Amicale des parents « les Amis de Théodore Botrel » en plus du soutien de la Mairie et de Ploërmel Communauté. De nombreux moments de convivialité ont été organisés cette année : fête de l'école, vide-grenier, vente de gâteaux, ventes de brioches, spectacle pour Noël, café d'accueil pour les nouvelles familles, participation aux portes ouvertes.

Les Portes Ouvertes de l'école sont programmées le vendredi 5 Avril. La directrice, Marie LE BRUN reçoit dès maintenant les familles intéressées pour une éventuelle inscription pour la rentrée prochaine et propose une visite individualisée en amont des portes ouvertes. Contact au 02 97 93 01 91 ou par mail ec.0560439y@ac-rennes.fr

Toutes les informations de la vie de l'école sur : <http://ecoleloyatpublique.toutemonecole.fr/> Page Facebook «École Publique Théodore Botrel LOYAT »



Annuaire des Associations

SPORTIVES				
Nom	Activité	Président(e)	Adresse	adresse mail
Basket Club Loyat	BasketBall	BOSCHET-GICQUEL Rozenn	17 ter rue du Lac 56800 LOYAT	rozennboschet@orange.fr
Garde De L'Yvel Foot	Football	VERDURE Guillaume	2 rue des épinettes Kersamson 56800 LOYAT	
La Pastourelle	Danse bretonne	ROUXEL-GUERNION Françoise	6 Rue des Alouettes 56800 LOYAT	guernion.francoise@orange.fr
Les Volants Loyatais	Badminton	FOLLEVILLE ALAIN	2 rue le Valley La Ville Cadio 56800 LOYAT	alainfolleville@gmail.com
Societe De Chasse	Chasse	PAPION Emilien	20 rue du 20 janvier 1944 56800 Loyat	rene.papion@laposte.net
Tennis Club Loyatais	Tennis	GUILLEMAUD Pierre-Yves	2 Rue Saint Colomban Crétudel - 56800 LOYAT	pierreyvesguillemaud@gmail.com
Volley Club Loyat	Volley Ball	CHILLOU Quentin	8 rue des Châtaigniers Kerpiton 56800 LOYAT	loyatvolleyball@gmail.com
Loyat Sport Nature	VTT/trail/marche	BERTHIER Vincent	2, rue des landes des Grées Tréguier - 56800 LOYAT	loyatsportsnature@gmail.com
Rando Plaisir Loyat	Marche	SANTIER Odile	4 rue Margotton 56800 LOYAT	daniel.santier@orange.fr
Loyat Ultimate Club Korrigans	Ultimate Frisbee	TREHOREL Jules	1 Rue St Thomas 56800 LOYAT	jules.trehorel@gmail.com
Association Des Trécistes De Kervio	Equitation	COMBES Vincent	3 Chemin de la Cour Tréguier - 56800 LOYAT	ecuriesdekervio@gmail.com
Planeurs De Brocéliande	Planeurs	PALUEAU Jacques	Aérodrome Le Bas des Grées 56800 Loyat	contact.planeurs.broceliande@gmail.com
Ulm Club De Brocéliande	ULM	GUERINEL Jean-François	Aérodrome Le Bas des Grées 56800 Loyat	jguerinel305@orange.fr ulm.broceliande@gmail.com
CULTURELLES ET DIVERSES				
Nom	Activité	Président(e)	Adresse	adresse mail
Amis Théodore Botrel	Ecole Publique	POUPART LENY Marie-Laure	Ecole Théodore Botrel	lesamisdeletheodorebotrel@gmail.com
A.P.E.L	Ecole Privée	GANDIN Elise	Ecole Sainte Jeanne d'Arc	apel.loyat@gmail.com
Association Education Populaire (AEP)	Ecole Privée	JOSSO Pascal	Ecole Sainte Jeanne d'Arc	
O.G.E.C	Ecole Privée	GUÉRIN Marlène	Ecole Sainte Jeanne d'Arc	ogec.loyat@gmail.com
UNC/AFN	Patriotique, souvenir, anciens combattants	DREAN Paul	8 rue des Roseaux 56800 LOYAT	paul.drean@wanadoo.fr
Club Des Sorciers	Club du 3ème Age	HALLIER Bernard	1 rue des Myosotis Kersamson 56800 LOYAT	
Comite De Jumelage Loyat-Riviere	Vie locale	TREHOREL Laurence	22 rue du soleil levant Penhouet 56800 LOYAT	laurencetrehorel@gmail.com
Chapelle Et Four De Tregadoret	Patrimoine	HAMERY Alain CHATEL Bernard	4 rue des Bignards Trégadoret - 56800 LOYAT	
La Sauvegarde De La Chapelle De Cretudel Et De La Fontaine St Colomban	Patrimoine	VANTIGHEM Patrice	18 rue Saint Colomban Crétudel - 56800 LOYAT	patrice.vantighem@orange.fr
Comite Des Fetes Et D'initiatives De Loyat	Vie locale	THOMAS Morgane	13 rue des Ecottais Pont aux Moines 56800 LOYAT	comitedesfetesloyat@outlook.fr
	Vie locale	GUILLARD Arthur	4 rue des Roseaux 56800 LOYAT	comitedesfetesloyat@outlook.fr
Léveil Des Coccinelles	Culture	FOLLEVILLE Christine	2 rue le Valley La Ville Cadio 56800 LOYAT	chrisfolleville4@gmail.com

Les festivités 2023 de nos associations

Comité de jumelage Loyat Rivière

En février, le **cabaret** après 3 années d'interruption a de nouveau fait salle comble. Philippe Chatain, imitateur a animé le repas allemand des 200 convives.

En octobre, les visites de la maison Yves Rocher à la Gacilly et du Tropical Park à St Jacut les Pins ont été proposées aux membres de l'association.

En octobre, nous avons tourné les **tripes** dans les chaudrons sous le hangar de Kéréteau : 530 parts ont été vendues.

Pour 2024 : A VOTRE AGENDA

- **cabaret 2024** : au programme, repas breton avec Les Glochos, groupe humoriste qui viendra croquer l'actualité et nos petits travers en chansons en y mêlant le gallo. Les Glochos sillonnent la Bretagne. Ils seront chez nous samedi 9 mars. Réservation au 06.82.25.12.43 dès janvier ou auprès de vos vendeurs habituels. Attention, places limitées et réservées aux adultes.
- **le repas tripes** sera reconduit le samedi 19 octobre 2024.
- Week end de la Pentecôte : **Accueil de nos jeunes belges** pendant 4 jours. Un programme chargé est en cours d'élaboration. Accueil protocolaire, visites, repas et surtout des rires et des échanges riches pour ce jumelage de 27 ans d'âge.

Très bonne année à tous.

Pour tous les membres du comité, Laurence Tréhorel, Présidente.



Rando plaisir

// Séjour à Trégunc

En plus de nos randonnées habituelles, notre association a proposé un séjour découverte de 3 jours lors du week-end de l'Ascension, à Trégunc, dans le Finistère. Transportés par les cars FERRON, 35 adhérents ont été hébergés dans un centre de vacances Azureva qui nous a assuré d'excellentes prestations très appréciées à la fin de nos belles promenades.

Nous avons effectué de très beaux circuits le long de l'Aven, dans un agréable village de belles chaumières, le bord de la côte où nous avons escaladé quelques passages escarpés et près de Riec-Sur-Belon à travers des bois bien ombragés tout près de la côte. Le car nous conduisait le matin et l'après-midi sur les lieux choisis. Nous avons terminé cet agréable séjour par la visite de la belle ville close de Concarneau.

Tous ces moments partagés sont passés très vite. Tous les participants ont été très satisfaits et ils ont souhaité que nous propositions cette année un autre séjour. C'est pourquoi nous nous rendrons à Douarnenez les 17, 18 et 19 juin prochain. Les prestations seront identiques à celles de l'an passé avec encore de belles randonnées toutes différentes les unes des autres. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec la présidente ou autre membre du bureau au 02.97.93.05.39 ou auprès du Trésorier au 06.25.18.80.95.

Les adhérents de l'association souhaitent une très bonne année à tous les Loyatais.

Présidente Odile SANTIER.



Les amis de Théodore Botrel

L'ensemble de l'équipe des Amis de Théodore BOTREL souhaite remercier les Loyatais ayant participé à notre vide-grenier du 19 Novembre. Grâce aux presque 1100 visiteurs, aux 225 mètres linéaires réservés et à nos chers parents bénévoles, nous avons fait de notre projet une belle réussite, ce qui nous a permis d'offrir aux élèves de l'école publique Théodore BOTREL un spectacle de Noël par l'Onn et compagnie.



Loyat Sport Nature

L'association LOYAT SPORTS NATURE remercie les 870 randonneurs, les 50 bénévoles, les nombreux propriétaires, les municipalités de Loyat et de Néant-sur-Yvel... et toutes les personnes qui ont participé au succès de cette édition!

Un petit tour des commentateurs sur les réseaux :

« Top rando comme d'habitude, jamais déçu à Loyat. À part quelques borbiers, le circuit était nickel ce matin. Sur le 40 il fallait garder du jus pour les 10 derniers km bien physiques. Merci à l'organisation »

« Belle rando, je ne la connaissais pas, pas déçu. Et en plus, bien organisée. Bravo aux bénévoles. »

« Bien sympa effectivement, je n'avais pas envie de faire des chemins connus sur les randos par chez moi, je ne regrette pas d'avoir fait un peu de route. Pas si boueux que ça comparé à ma sortie de la semaine dernière. Les jambes n'étaient pas bien sur les derniers kilomètres. »

« Première édition pour moi, pas déçu du déplacement superbe randonnée et un très beau bou-

lot des organisateurs pour les traces. Merci à tous à l'année prochaine »

« Merci LOYAT Sports Nature pour l'organisation, l'accueil sympathique et la variété des circuits...! »

« ... Stéphane et Franck sont partis sur Loyat dans le 56. Une belle rando technique très agréable classée dans le top trois des randos pour Franck (c'est vous dire...) Du petit single enchaîné sur de bon petit taquet suivi de descente technique. Le plaisir était là aussi. 48 km chacun... »

« Merci pour cette superbe organisation avec le sourire, fléchage, ravito, variété du circuit ...la rando de 17km était juste nickel »



Comité des fêtes de Loyat

Dimanche 11 février 2024 à 11h00, le comité des fêtes vous invite à son assemblée générale 2024 dans la salle annexe près de la mairie. Après la présentation du bilan 2023, le calendrier 2024 sera dévoilé. Toutes suggestions d'évènements futurs seront les bienvenues. Une belle occasion de se rencontrer, d'exposer ses idées, de se tenir informés et pourquoi pas d'intégrer le comité des fêtes de Loyat. Un verre de l'amitié clôturera cette matinée. Nous vous espérons nombreux.

Pour plus d'informations comitedesfetesloyat@outlook.fr ou sur Facebook.



Les associations de l'école St^e Jeanne d'arc de Loyat

L'AEP, L'OGEC et L'APEL vous souhaitent une année haute en couleur, pleine de joie et de bonheur, pour que 2024 soit encore meilleur !

L'année scolaire 2022-2023 a une nouvelle fois été rythmée par de nombreuses manifestations proposées tout au long de l'année et organisées par les membres des associations avec l'aide de parents et de bénévoles venant donner de leur temps pour permettre de soutenir les projets éducatifs.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les trois associations de l'école sont déjà à l'œuvre.

L'assemblée générale qui s'est tenue le 13 octobre a permis d'accueillir de nouveaux membres dans les trois associations. Ce moment a été l'occasion également de remercier chaleureusement Pascal FOLLEVILLE qui a présidé l'APEL durant de nombreuses années et qui a cédé sa place à Elise GANDIN.

// Dates à retenir :

- **Vacances de février** : vente de brioches (3,50€ la brioche en vente auprès des enfants de l'école)

Si vous êtes intéressé, vous pouvez aussi nous contacter par courriel : apel.loyat@gmail.com

- **23 mars** : deuxième édition de la Boum des enfants
- **2 juin** : Vide-grenier
- **14 juin** : Le cirque s'invite à Loyat : représentations par les enfants de l'école.

Au plaisir de vous retrouver,

// Petite rétrospective de l'année scolaire passée :

Association des Trecistes de Kerviolo

L'Association des Trecistes de Kerviolo a organisé, en plus des stages TREC, deux concours en mai et octobre 2023. Ces derniers ont remporté un franc succès par le nombre élevé de participants. Les cavaliers sont venus de la Normandie, des Pays-de-la-loire, ainsi que des Franciliens en plus des Bretons.

Les cavaliers de l'ATK ont réalisé de beaux classements : Juliette Piveteau est championne de Bretagne et Vincent Combes est membre du groupe France, avec plusieurs classements au niveau national.

Les écuries ont organisé en juin et septembre deux portes ouvertes pour promouvoir le développement de la partie enseignement avec les cours d'équitation pour les petits et grands, en plus des balades et randonnées. Les inscriptions pour les cours et balades sont possibles toute l'année au 06.18.45.31.53.



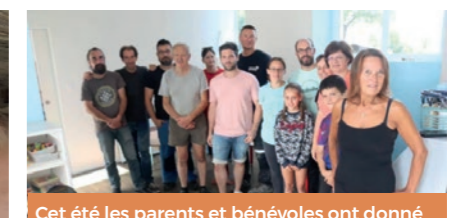
Boum du 18 mars 2023 : une centaine d'enfants sont venus danser sur le dancefloor de LOYAT



Le Vide grenier du 4 juin 2023 : une centaine d'exposants et 1800 visiteurs sous un soleil radieux



Kermesse du 1^{er} juillet : temps fort pour les enfants, les enseignants et pour les Loyatats car cette année les festivités se sont poursuivies avec la fête de la musique



Cet été les parents et bénévoles ont donné de leur temps et de leur savoir-faire au service de l'école et de la rénovation du bâtiment des maternelles.

Vente de sapins du 2 décembre 2023 : 80 sapins ont été vendus



Arbre de Noel du 15 décembre 2023 : les enfants accompagnés de l'équipe éducative ont préparé des chants pour le plus grand plaisir de leurs parents et du père Noël qui est venu leur rendre visite.



NOM Prénom	Fonction	Adresse
AUBERT Yann	SARL SMP	5 domaine de Poullouan - 56800 LOYAT
AUFFRAY François	Elagueur	7 rue du Midi - Lesvran - 56800 LOYAT
AUSSANT Hervé et Armelle	Gravure et Terre	11 rue du Vieux Four - Cantomheuc - 56800 LOYAT
BARRÉ Killian	KB PEINTURE	8 rue des Vignes - Trégadoret - 56800 LOYAT
BOUHOUD Frédéric et Virginie	Epi Services O P'tit Sorcier	23 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
BOURSEUL Jean-Philippe	Thermafroid	11 rue Haute - 56800 LOYAT
CHALLIS Wayne	Ferronnerie	3 rue de la Rivière - La Vilette - 56800 LOYAT
CHEFDOR Guénaël	CHEFDOR Couverture	5 rue des Korrigans - Tréguier 56800 LOYAT
CHILLOU Quentin	Brasserie de Kerpiton	8 rue des Châtaigniers - Kerpiton - 56800 LOYAT
COMBES Vincent	Les écuries de Kerviolo	3 chemin de la Cour - Tréguier - 56800 LOYAT
DELMAS Caroline	ARCAD SOLUTIONS	9 rue des Bignards - Trégadoret - 56800 LOYAT
DESBOIS Alice et Wilfried	La Breizh Desbois	6 rue de la Voie Verte - Trégadoret - 56800 LOYAT
DORE Thierry	Petits travaux	4 Chemin des courtils - Lesvran - 56800 LOYAT
DOUESSIN Damien	Peinture et Sol	11 rue des Ecottais - Le Pont aux Moines - 56800 LOYAT
GUERRIER Claude	Bar - Tabac - Presse Le bout du Pont	5 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
HAREL Serge	Garage de l'Yvel	19 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT
HAREL Damien	TAXI HAREL	5 rue St Eloi - 56800 LOYAT
HIPEAUX Michel	Rempailleur	9 rue du Midi Lesvran - 56800 LOYAT
HOTCHKISS Keith	Camping Merlin l'Enchanteur	8 rue du Pont - 56800 LOYAT
JAGU Cédric et David	CD à domicile	31 rue de Kernéant - 56800 LOYAT
LAFERTE Antoinette	Azurenazen	2 rue de la Claie - Kerbois - 56800 LOYAT
LAMEUL Philippe	Terrassement et Assainissement	19 rue du Midi - Lesvran - 56800 LOYAT
LAPARLIERE Philippe	B&B électricité-plomberie	Cantomheuc - 56800 LOYAT
LEFAIX Jean-François	JFL Drone	5 rue des Magnolias - La Ville Cadio - 56800 LOYAT
LEGOUEMIER Jérôme	JL BAT	1 rue Bieset Leuléac - 56800 LOYAT
LELONG Pierette	Dr House-Immo	1 chemin Valentine - Cantomheuc - 56800 LOYAT
MONVOISIN Hubert	Peintre	La Noé Mennais - 56800 LOYAT
MOREL	Morel Recup	20 rue Bieset - Leuléac - 56800 LOYAT
MOUNIER Christopher	Paysagiste	25 bis rue du Lac - 56800 LOYAT
PAZZONI Priscillia	Décoratrice d'intérieur	3 chemin de la Tour - Lézonnet - 56800 LOYAT
PEROT Jean-Yves	Maçon	Z.A des Nouettes - 56800 LOYAT
REIGNIER Corinne	Assistante Administrative a Domicile	26 rue des Ajoncs - Caulnes - 56800 LOYAT
RONNE Steven	Peintre	5 rue du Midi - Lesvran - 56800 LOYAT
ROUQUETTE Florian	Peintre	20 rue du Bois Garin - Le Freique - 56800 LOYAT
THERY Marc	plombier chauffagiste	6 rue Vilette - 56800 LOYAT
URVOY Joël	Restaur'pc	Rue de Kéréteau - 56800 LOYAT
	3S Assistance	Z.A des Nouettes - 56800 LOYAT
	Marco Pizza	Place de l'Eglise
COURTEL Doriane	Nouvel Horizon	20 rue de l'Yvel - 56800 LOYAT

Le déploiement de la fibre optique débutera prochainement à Loyat !

Les collectivités bretonnes ont fait le choix de déployer un réseau public régional de fibre optique, qui remplacera, à terme, le réseau téléphonique actuel basé sur des câbles en cuivre.

La Société AXIONE est chargée à la fois des études et de la réalisation des travaux.

La commune de Loyat sera très prochainement concernée par le déploiement. A ce titre, trois armoires seront prochainement installées. Pour l'implantation des réseaux, la Société AXIONE fera appel à des sous-traitants qui interviendront régulièrement sur la commune. Ne soyez donc pas surpris par la présence de véhicules sur les routes communales, à des heures tardives ou le week-end.

// Principes du déploiement

Les zones de déploiement peuvent concerner une ou plusieurs communes et parfois seulement une partie de la commune. En effet, elles sont dessinées en fonction des infrastructures qui pourront être réutilisées et non par les limites administratives. Loyat est ainsi découpée en deux parties.

Pour chaque zone concernée, Mégalis Bretagne déploie la fibre optique :

- en desservant, à partir des nœuds principaux de réseau (Nœuds de Raccordement Optique), des sous-répartiteurs optiques (SRO) ou encore appelés points de mutualisation (PM) ; ce que l'on appelle le **transport optique** ;
- en desservant, depuis les points de mutualisation, des points de branchement optique (PBO) situés dans les parties communes des immeubles ou à proximité immédiate des maisons ; ce que l'on appelle la **distribution optique**.

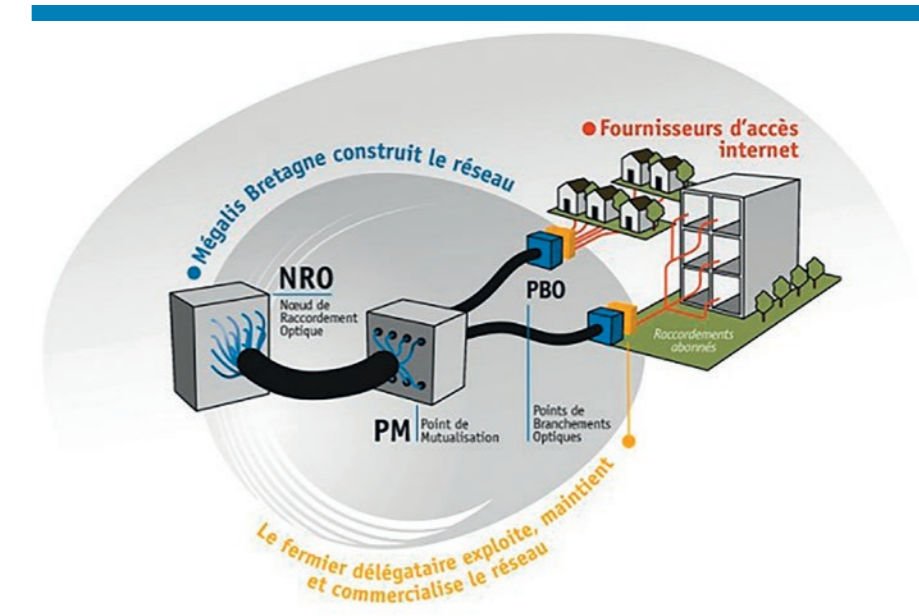
// Étapes du déploiement

La construction du nouveau réseau comprend :

- une **phase d'étude** qui consiste en un décompte des locaux concernés
- une **phase de travaux**, qui consiste à déployer la fibre optique à proprement parler, **en mobilisant au maximum les infrastructures du réseau téléphonique actuel, aériennes ou souterraines**.

Selon la Société Axione, les travaux débuteront au début de l'année 2024. La phase travaux concernera une partie importante des réseaux en aérien. Il est donc nécessaire que les arbres soient élagués en bordure des espaces concernés pour ne pas retarder le déploiement : des courriers seront adressés aux propriétaires pour leur demander de procéder à cet entretien dans les meilleurs délais.

Nous vous tiendrons informés de façon régulière de l'avancée du déploiement. Si le calendrier initial est respecté, la fibre pourrait être disponible sur une partie de la commune dès la fin de l'année 2024...



Le composteur

// À la cantine, on ne jette plus les déchets alimentaires, on les composte !

Les épluchures, fruits abîmés et aliments non consommés sont des déchets alimentaires. Ils peuvent être compostés, processus 100% écologique qui permet de biodégrader les matières organiques grâce à l'action des micro-organismes du sol.

Auparavant, les déchets alimentaires de la cantine, étaient mis dans la poubelle d'ordures ménagères pour être incinérés. Mais, depuis septembre 2023 un composteur a été installé pour valoriser ces déchets sur place.

Suite à la pesée des déchets alimentaires de la cantine, les référents du site de compostage Martine BENOIT service restaurant scolaire, Morgan BOCO services techniques ont bénéficié d'une formation, pour apprendre à bien composter.

Déposer les restes alimentaires dans le composteur, ajouter du broyat, brasser et contrôler la bonne décomposition sont les gestes que ces référents accomplissent au quotidien.

Le compost obtenu pourra être valorisé pour fertiliser naturellement les espaces verts de la commune, dans une logique d'économie circulaire.

Au total 18 composteurs ont été installés par Ploërmel Communauté auprès des restaurations collectives. Près de 40 tonnes de déchets alimentaires par an reviendront à la terre. Cette action est menée dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial.

Besoin d'un composteur pour votre domicile ?

Au 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent offrir à tous une solution pour trier leurs déchets alimentaires.

Contactez le service prévention et gestion des déchets de Ploërmel Communauté, pour obtenir un composteur gratuitement pour votre jardin.

Puisque le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, la réduction du gaspillage est incontournable à la cantine, comme à la maison.

En effet, le gaspillage alimentaire a des impacts sur l'environnement, car la production et le transport des aliments consomment des ressources naturelles qui ne sont pas inépuisables (eau, énergie, surfaces agricoles...).



Statistiques des relevés du radar pédagogique

Tous les mois, le radar pédagogique est installé sur nos routes communales ou en agglomération. Vous trouverez, à titre d'information, les relevés effectués à chaque point de contrôle.

// A l'entrée du bourg, rue du Pont du 03 janvier 2023 au 03 février 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 49 171 et sortants : 50 100.

Entrants : 71,06% < 50km/h < 38 94% et en sortants : 25,10% < 50km/h < 74,90%

14 230 véhicules sur 49 171 étaient à plus de 50km/h en entrant dans le bourg

37 523 véhicules sur 50 100 étaient à plus de 50km/h en SORTANT dans le bourg ...

// A Penhouet rue du Soleil Levant du 03 février 2023 au 27 février 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 4 142 et sortants : 4 592.

Entrants : 80,85% < 50km/h < 21,35% et en sortants : 62,11% < 50km/h < 3%

2 533 véhicules sur 8 734 étaient à plus de 50km/h

// A l'entrée du bourg, rue du 20 janvier 1944 du 02 mars au 03 avril 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 28 670 et sortants : 34 804.

Entrants : 79,65% < 50km/h < 21,35% et en sortants : 60,33% < 50km/h < 39,67%

19 630 véhicules sur 63 474 étaient à plus de 50km/h

// A Trégadoret, rue de la Chapelle Ste Anne du 03 avril au 05 mai 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 2 035 et sortants = 1 690

Entrants : 93,07% < 50km/h < 6,93% et en sortants : 85,33% < 50km/h < 14,67%

389 véhicules sur 3 725 étaient à plus de 50km/h

// A l'entrée du bourg, rue Haute du 06 mai 2023 au 06 juin 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 5 111 et sortants : 5 566

Entrants : 88,38% < 50km/h < 11,62% et en sortants : 86,38% < 50km/h < 13,62%

1 352 véhicules sur 10 677 étaient à plus de 50km/h

// A la Ville Hein, rue des Lys du 06 juin 2023 au 04 juillet 2023. (Limité à 80km/h)

Véhicules entrants : 902 et sortants : 770

Entrants: 92,46% < 50km/h < 17,64% Sortants : 84,16% < 50km/h < 15,84%

Aucun véhicule n'a été enregistré à plus de 80km/h

// A l'entrée du bourg, rue de l'Abbaye du 04 juillet 2023 au 04 août 2023 ; (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 4 903 et sortants : 4 204

Entrants : 82,64% < 50km/h < 7,36% et en sortants : 59,42% < 50km/h < 40,58%

2 557 véhicules sur 9 107 étaient à plus de 50km/h

Le radar a été mis sur le panneau d'entrée de Loyat pendant 2 semaines....

// A Lesvran, rue du Midi du 04 août 2023 au 01 septembre 2023. (Limité à 80km/h)

Véhicules entrants : 1 288 et sortants : 1 234

Entrants : 86,65% < 50km/h < 14,16% Sortants : 84,04% < 50km/h < 15,72%

1 seul véhicule a été enregistré à plus de 80km/h

// A l'entrée du bourg, rue Poullouan du 01 septembre 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules entrants : 5 522 et sortants : 5 646

Entrants : 93,53% < 50km/h < 6,47% et en sortants : 92,56% < 50km/h < 7,44%

777 véhicules sur 11 198 étaient à plus de 50km/h

// A Leuléac du 29 septembre au 03 novembre 2023. (Limité à 80km/h)

Véhicules entrants : 1 316 et sortants : 1 046

Entrants : 75,84% < 50km/h < 14,16% et sortants : 74,28% < 50km/h < 15,72%

Entrants : 95,14% < 80km/h < 4,86% et sortants : 98,95% < 80km/h < 1,05%

// Dans le bourg, rue de l'Yvel du 16 Novembre 2023 au 08 décembre 2023. (Limité à 50km/h)

Véhicules descendants : 18 806 et montants : 20 676

Entrants : 92,87% < 50km/h < 7,13% et sortants : 86,41% < 50km/h < 13,59%

// A Kersamson du 09 décembre 2023 au 05 janvier 2024. (Limité à 80km/h)

Véhicules entrants : 523 et sortants : 341

Entrants : 93,12% < 50km/h < 6,88% et sortants : 87,39% < 50km/h < 12,61%

1 seul véhicule a été enregistré à plus de 80km/h



Animation bouturage



Mars 2023-repas de la municipalité



Avril - Passage du Tour de Bretagne



Mai - Cérémonie commémorative du 8 mai



Mai - visite des CE2 à la Mairie



Octobre - repas des aînées



Décembre - Cadeaux offerts aux enfants fréquentant la garderie



Décembre - Distribution de livres à l'École S^{te} Jeanne d'Arc (classe des petits)



Décembre - distribution de livres à l'École Theodore Botrel (classe des grands)



Décembre-distribution des livres à l'École S^{te} Jeanne d'Arc (classe des grands)



Décembre-distribution des livres à l'École Théodore Botrel (classe des petits)



13 décembre 2023 12:33
Décembre-repas des bénévoles



Octobre - sécurité routière pour les élèves



Exposition Helène Roinel



Novembre - Accueil des nouveaux arrivants



Novembre - passage de la tempête CIARAN



Calendrier des festivités 2024

Samedi 10 février

Repas à emporter.
(Garde de l'Yvel)

Vacances de février

Vente de brioches
(AEP-OGEC-APEL - Ecole S^{te} Jeanne d'Arc)

Samedi 9 mars

Soirée cabaret à la salle polyvalente.
Repas breton et les glochos (*humoristes*).
(Comité de jumelage)

Dimanche 17 mars

Repas à emporter.
(Société de chasse de Loyat)

Samedi 23 mars

Boum des enfants 2^e édition
(AEP-OGEC-APEL - Ecole Ste Jeanne d'Arc)

Lundi 1^{er} avril

Chasse aux œufs pour les enfants
(Comité des Fêtes)

Dimanche 7 avril

Randonnée VTT et pédestre
"Au pays des sorciers"
(Loyat Sport Nature)

Dimanche 14 avril

Marché des producteurs et artisans.
Cour de l'école publique.
(Les Amis de Théodore Botrel)

Mercredi 8 mai

Cérémonie commémorative
(UNC/AFN et municipalité)

Samedi 04 mai et dimanche 05 mai

TREC (Techniques de Randonnée Équestre de
Compétition, Coupe d'Europe).
Ouvert au public.
(Association des Trécistes de Kerviolo)

17 au 20 mai (WE Pentecôte)

Accueil des jumeaux belges de Rivière
(Comité de jumelage)

Dimanche 9 juin

Tournoi inter-quartiers
(Comité des Fêtes)

Dimanche 2 juin

Vide-grenier.
(AEP-OGEC-APEL - Ecole S^{te} Jeanne d'Arc)

Samedi 14 juin

Le cirque s'invite à Loyat
(AEP-OGEC-APEL - Ecole S^{te} Jeanne d'Arc)

Samedi 6 juillet

Fête de la musique
(Comité des Fêtes)

Dimanche 25 Août

Célébration du pardon de S^t Cornely Chapelle de
Crétudel, suivi du verre de l'amitié.

Samedi 19 octobre

Repas tripes à emporter.
(Comité de jumelage)

Samedi 26 octobre

3^e édition du Trail des Sorciers et randonnée
pédestre.
(Loyat Sport Nature)

Lundi 11 novembre

Cérémonie commémorative
(UNC/AFN et municipalité)

Dimanche 24 novembre

Boîte aux lettres du Père Noël.
(Comité des Fêtes)

Samedi 7 décembre

Repas à thème.
(Comité des Fêtes)

